



Recommandations concernant la dispersion de produits chimiques par aéronefs

Version 3.2 (basée sur les obligations relatives aux produits biocides)

17.04.2025 (V1.0), révisée le 12.05.2025 (V2.0) ; le 28.05.2025 (V3.0), le 20.06.2025 (3.1) et le **03.07.25 (V3.2)**

Les recommandations suivantes ont été élaborées pour les produits non-biocides destinés à être pulvérisés par un aéronef (p. ex. drones, hélicoptères).

- Utiliser uniquement à l'extérieur.
- Utiliser uniquement par temps sec et sans vent (de préférence inférieur à 3 m/s).
- Prendre les mesures suivantes pour éviter que les aérosols vaporisés, les solvants et les odeurs ne pénètrent à l'intérieur des bâtiments :
 - au moment de la pulvérisation et pendant la demi-heure qui suit, laisser fermées l'ensemble des portes et fenêtres, y compris les fenêtres de cave et de toit, les vérandas et autres ouvertures de la façade à traiter ou du toit et des façades des bâtiments directement à proximité ;
 - si, dans les bâtiments disposant d'une ventilation mécanique, les aérosols vaporisés, les solvants et les odeurs peuvent pénétrer par les bouches d'air extérieur ou les prises d'air frais, celles-ci doivent être couvertes et les installations connexes doivent demeurer éteintes durant la pulvérisation et jusqu'à une demi-heure après.
- Durant l'utilisation et jusqu'au séchage complet des surfaces traitées, aucune personne non impliquée ne doit se tenir dans ou à proximité de la zone traitée.
- Éviter d'inhalier les vapeurs/aérosols.
- Ne pas utiliser à côté d'animaux domestiques ou d'élevage.
- Le produit ne doit pas entrer en contact avec des denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale. Couvrir les jardins potagers et les parcelles de jardin attenants pendant l'utilisation.
- Le sol doit être recouvert à proximité de la façade pendant l'application. Pour un nettoyage de façade, la distance avec le mur et la hauteur d'application au-dessus de la surface recouverte doivent être respectées.
- Le produit ne doit pas pénétrer dans les canalisations ou les eaux de surface.
- Pour garantir une utilisation sûre du produit, il convient de réduire la dérive et d'utiliser des objets volants et des pulvérisateurs appropriés (pression et type de buse avec des gouttelettes aussi grosses que possible (> 400 µm)).
- Les dispositions légales pour les fabricants, les importateurs, les employeurs et les utilisateurs de produits chimiques s'appliquent ; elles sont mentionnées dans la [Fiche d'information sur la dispersion de produits chimiques par aéronefs](#).
- Il faut également respecter les indications de la [Fiche d'information sur le nettoyage des façades](#) (disponible en allemand).